



Ottawa, Canada.

Volume 5, No 15  
(Hebdomadaire)

le 13 avril 1977

Les principaux objectifs du nouveau budget demeurent la lutte contre l'inflation et la réduction du chômage ...	1
Avec le printemps revient "le temps des sucres" .....	3
Le Canada fête le Jour du Commonwealth .....	4
Nomination de M. Michel Dupuy à l'ACDI .....	6
Décorations pour actes de bravoure ..	6
Budget de placements de la SCHL: 1,8 milliard \$ .....	6
La chronique des arts .....	7
Nouvelles brèves .....	8

## Les principaux objectifs du nouveau budget demeurent la lutte contre l'inflation et la réduction du chômage

*En présentant son budget à la Chambre des communes, le 31 mars dernier, le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, a déclaré que les principaux objectifs du gouvernement demeurent la lutte contre l'inflation (tout en stimulant la croissance économique), et la réduction du chômage.*

*Pour atteindre ces buts, le budget présente un programme de 100 millions de dollars visant la création de nouveaux emplois; des réductions d'impôts pour les travailleurs à revenu modeste, et l'extension des crédits aux petites entreprises.*

*Le ministre a ajouté que le contrôle des prix et des revenus sera maintenu au moins jusqu'au 14 octobre, à moins qu'un consensus des entreprises et du mouvement ouvrier, sur un programme de restrictions volontaires, permette d'envisager l'abolition à une date plus rapprochée, cela à la suite d'ententes fermes qui produiraient des effets similaires à ceux obtenus par les contrôles.*

*Voici le texte de la brochure Budget en bref extrait de l'exposé budgétaire présenté par le ministère des Finances.*

Il est clair que le rythme sous-jacent de l'inflation faiblit quoique certaines hausses prévisibles des prix, cette année, pourraient causer un recul temporaire.

Grâce à l'abaissement des hausses salariales négociées conformément au programme, nos coûts de travail par unité produite – élément clé de notre capacité de concurrence internationale – affichent une meilleure tenue.

Les revenus réels des travailleurs canadiens ont nettement progressé.

L'élément le plus décevant de notre évolution est l'aggravation récente du chômage. Alors que le taux de chômage est resté nettement inférieur à 5% chez les hommes adultes, et s'établit à 7% chez les femmes adultes, il dépasse 14% chez les jeunes. Cette situation appelle des mesures tant générales que spécifiques.

Les investissements des entreprises ont reculé en termes réels. Une reprise des investissements et une nouvelle progression des exportations sont nécessaires à la relance économique et à une croissance soutenue.

La baisse du dollar canadien peut servir de soutien à l'exportation, mais uniquement si nous parvenons à garder la maîtrise de nos coûts et nos prix intérieurs.

Les Canadiens doivent faire face à la perspective de coûts plus élevés

pour les aliments, l'énergie et autres. Si ces hausses incitaient nos compatriotes à demander une augmentation de leurs revenus nominaux, on ferait place à une spirale inflationniste, et toute possibilité d'amélioration durable disparaîtrait.

Notre premier objectif doit être de maintenir la tendance au ralentissement de l'inflation tout en poursuivant une croissance économique soutenue.

### Énergie

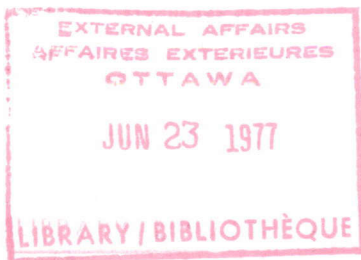
Le gouvernement maintiendra sa politique de mise en valeur de l'énergie. Cependant, nous devons tous prendre des habitudes d'économie et faire face à la perspective de prix plus élevés.

Pour les consommateurs canadiens, la meilleure façon de se protéger contre le renchérissement de l'énergie est encore d'économiser celle-ci.

### Les contrôles

Ce programme a conduit au ralentissement de l'inflation, mais son rôle n'est pas encore terminé. Une levée immédiate des contrôles risquerait d'entraîner une nouvelle accélération des prix et des coûts.

Le gouvernement est d'avis qu'une date antérieure au deuxième anniversaire du programme, soit le 14 octobre 1977, ne serait ni pratique, ni souhaitable.



Cependant, une récente initiative des entreprises et du mouvement ouvrier permet d'envisager l'obtention d'un consensus suffisant sur un programme de restriction volontaire, pour justifier l'étude d'une date antérieure. Cela pourrait influencer sur le calendrier du processus. La question sera examinée plus à fond lors des consultations prévues après la publication du document d'étude sur le déconstrôlé et la période post-contrôle.

D'ici là, toutes les parties devraient procéder à la détermination des prix et des salaires en s'attendant au maintien des contrôles pendant un certain temps.

#### Création d'emplois

Une stratégie d'emploi comportant les importants nouveaux programmes Canada au travail et Jeunesse Canada au travail a déjà été lancée. Ses effets s'accroîtront rapidement.

Le budget consacre 100 millions \$ de plus à ces programmes, ce qui augmentera la dotation totale en 1977-78 à 458 millions \$. Cette mesure permettra de créer 600 000 mois-hommes d'emploi et aura en effet sensible sur le chômage.

#### Le contrôle des dépenses

La politique d'austérité du gouvernement se fait sentir dans tous les ministères. Pour l'année financière qui s'achève, les dépenses sont inférieures au niveau prévu. L'an prochain, l'augmentation des dépenses sera sensiblement inférieure à la croissance prévue de l'économie.

De nombreux programmes utiles et souhaitables devront être retardés ou restreints.

#### La politique fiscale et monétaire

Nos politiques fiscale et monétaire favorisent une croissance économique modérée et la création d'emplois, tout en atténuant l'inflation. On évite tous brusques changements de cap.

Toute diminution prématurée des déficits du gouvernement compromettrait la reprise. En fait, le chômage actuel appelle des mesures supplémentaires de relance.

Toutefois, il est essentiel d'éviter d'accroître les recours trop importants aux marchés de capitaux puisqu'on veut favoriser les nouveaux investissements privés.

#### Les mesures budgétaires

Les mesures proposées dans ce budget visent à créer des emplois, à favoriser l'investissement et à promouvoir la croissance régionale. Elles revigoreront le marché des actions et amélioreront l'autofinancement des entreprises pour permettre leur expansion. Elles accordent une aide accrue à la petite entreprise et aux activités de risque. Elles contribueront à soutenir la consommation par de nouveaux allègements fiscaux, notamment en faveur des Canadiens à revenu modique. Toutes ces mesures se traduiront par une progression de l'emploi.

Pour favoriser l'investissement et la croissance régionale:

- Le crédit actuel d'impôt à l'investissement de 5% devant expirer le 30 juin, sera prolongé de trois ans.
- La portée du crédit sera élargie pour inclure les dépenses courantes et les investissements de recherche et de développement scientifiques.
- Le taux du crédit sera augmenté dans les régions à croissance lente désignées dans la Loi sur les subventions au développement régional: à 7½% pour la Saskatchewan, le Manitoba, le Nord de l'Ontario et les régions désignées du Québec sauf la Gaspésie; à 10% pour les provinces de l'Atlantique et la Gaspésie.

Autres mesures: encouragements fiscaux à l'exploration pétrolière et gazière dans les régions frontalières, et à l'amélioration du réseau de chemin de fer.

Pour parer aux distorsions que subissent les revenus d'entreprises en raison de l'inflation, les entreprises pourront déduire 3% de la valeur de départ des stocks admissibles dans le calcul de leur revenu annuel.

#### Pour favoriser l'achat d'action et les marchés financiers:

Le crédit d'impôt pour dividendes sera porté de 33⅓% à 50%. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1978, les dividendes des sociétés canadiennes imposables seront majorés de moitié, au lieu d'un tiers, et les contribuables pourront déduire de l'impôt un crédit égal au montant majoré. (Sous l'ancien régime, un contribuable dont le revenu était imposable au taux de 40% aurait payé un impôt net de 60\$ sur un dividende de 300\$. Sous le nouveau, il en paiera 30\$. Pour les contribuables imposables à des taux moindres, la diminu-

tion de l'impôt sera plus marquée; pour ceux qui sont assujettis à des taux supérieurs, la hausse de la valeur du crédit est proportionnellement inférieure).

Bon nombre des règles complexes destinées à empêcher le dépouillement des surplus, c'est-à-dire les tentatives d'échapper à l'impôt sur la distribution du surplus des sociétés, seront abrogées ou simplifiées. Cette mesure supprimera les entraves aux réorganisations et expansions souhaitables d'entreprises.

Les pertes en capital qu'un contribuable peut déduire au cours d'une année des revenus d'autres provenances seront doublées à 2 000 \$.

Les gains en capital entreront dans la déduction annuelle de 1 000 \$ pour les revenus d'intérêts et de dividendes.

L'exemption actuelle de la retenue fiscale sur des non-résidents à l'égard des intérêts payables sur les obligations publiques et à long terme des sociétés sera prolongée de quatre ans, jusqu'à la fin de 1982.

Les dividendes-actions versés par les sociétés publiques ne seront imposables qu'au moment d'une disposition et, là encore, ils seront soumis aux taux s'appliquant aux gains en capital.

#### Mesures d'aide spécifiques pour la petite entreprise:

Les petites entreprises bénéficieront sensiblement des mesures susmentionnées.

Les options d'achat de titres offertes aux employés des compagnies privées sous contrôle canadien bénéficieront d'un régime d'imposition favorable.

Les contribuables auront l'assurance que les plus-values réalisées sur la plupart de leurs titres canadiens seront imposées comme gains en capital plutôt qu'intégralement.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1978, le report de l'impôt sur tout gain en capital occasionné par la vente volontaire d'une entreprise ou d'une ferme sera autorisé, pourvu que le produit de la vente soit réinvesti dans des biens analogues.

Des mesures et programmes destinés à atténuer les frais de conversion au système métrique seront élaborés.

#### Mesures fiscales pour travailleurs à revenu modeste

L'abattement actuel d'impôt fédéral (9% de l'impôt, portant un minimum de

### Avec le printemps revient "le temps des sucres"

Grâce, en partie, aux producteurs du Québec on peut encore savourer les délices que nous offre la partie de sucre traditionnelle avec ses trempettes, ses fèves au lard, ses oeufs dans le sirop et sa tire sur la neige!

Alors que la production mondiale de sirop d'érable diminuait de près de 30% durant les 25 dernières années, la production québécoise est demeurée pratiquement au même niveau. En effet, le Québec a fourni 55% des 58 782 000 livres de sirop d'érable produites en 1950 et 73% des 42 415 000 livres de 1973. Pendant ce temps les États-Unis enregistraient une baisse considérable, passant de 22 007 000 livres en 1950 à 9 647 000 en 1973.

#### Érablières mécanisées

On est bien loin des débuts de l'industrie alors que les Indiens entaillaient les érables à la hache et recueillaient la sève dans des casseaux d'écorce de bouleau. Les premiers colons implantaient les chaudières de bois et "la cabane à sucre". Ce n'est que durant la dernière décennie qu'on songea à mécaniser la cueillette. Aujourd'hui, la sève est aspirée et conduite dans de longs tuyaux de plastique jusqu'à un réservoir. De là, elle passe dans un évaporateur où elle est concentrée jusqu'au point désiré pour obtenir du

Direction générale du tourisme



sirop, de la tire, du beurre, ou du sucre d'érable.

L'agriculteur doit, tout de même, se rappeler que la mécanisation n'est pas une solution miracle. Tant et aussi longtemps que l'industrie de l'érable existera, elle sera à la merci des conditions climatiques qui font que la production de la sève est toujours capricieuse et imprévisible. Des nuits avec gelée, suivies de journées chaudes entre 7° et 10° C seront toujours des conditions indispensables à une bonne production.

De fait, si les saisons 1974 et 1975 ont été désastreuses, c'est en grande partie à cause du climat. De plus, un autre facteur est venu s'ajouter en ce qui regarde le marché d'exportation: Auparavant les sirops de table à saveur d'érable produits aux États-Unis contenaient environ 6% de sirop d'érable; maintenant une concentration

de 3% est courante. Ce changement a coupé de moitié, en 1974, notre marché d'exportation de sirop de qualité industrielle vers les États-Unis.

On s'est retrouvé avec des excédents et les gouvernements du Québec et du Canada ont dû intervenir en mars 1975 pour retirer du marché les surplus non écoulés. Plusieurs agriculteurs ont alors abandonné cette production, découragés qu'ils étaient par la dégringolade des prix et la hausse des coûts de production.

Que penser de la saison 1977? De l'avis des spécialistes, les conditions sont prometteuses. Mais en fait il est absolument impossible de faire des prédictions. On doit attendre le bilan des prochaines semaines, personne ne peut prévoir ce que Dame Nature décidera!

#### La couleur du pays!

Au Québec, l'inventaire du patrimoine culturel prend une importance sans précédent. Les cinéastes l'ont compris: qu'on pense aux nombreux documentaires aux couleurs traditionnelles et québécoises, récemment produits et diffusés. L'écrit a aussi son rôle à jouer dans la conservation et la révélation des traditions québécoises. L'historien Jean-Claude Dupont, membre du Centre de recherches des archives de folklore de l'Université Laval participe activement à cette diffusion des traditions populaires. Il a tenu à souligner et à expliquer un moment important de la vie des vieux Québécois: le temps des sucres.

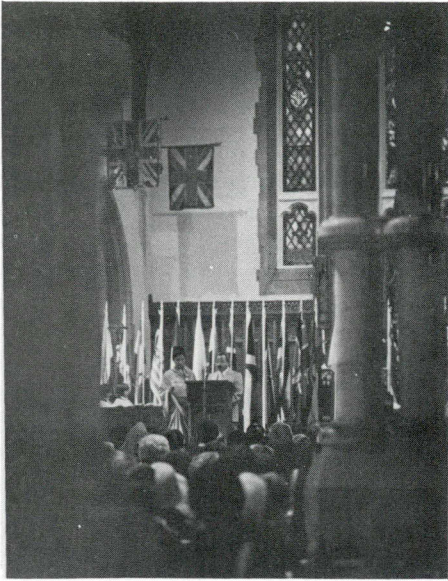
L'auteur, à travers les dires et les gestes transmis de génération en génération, expose les techniques traditionnelles de fabrication des produits de l'érable. L'évolution de ces techniques est aussi expliquée, étayée par une analyse de l'amélioration des conditions de travail du sucrier. Cette approche originale de l'histoire d'une technique nous permet de comprendre les influences des changements de mode de vie sur les habitudes ancestrales. Les techniques de récolte de la sève, du transport et de la transformation en sirop, tire ou sucre, d'artisanales qu'elles étaient sont devenues industrielles.

La traditionnelle cabane à sucre rejoint peu à peu le patrimoine québécois; l'histoire des techniques acéricoles reste malgré tout une page importante du passé des Québécois, une page qui décrit l'ingéniosité de nos ancêtres à inventer les moyens de survivre aux dures saisons et de les agréments. Ces "pénibles levées de chemins", ces "agréables veillées à la cabane", et ces savoureuses "trempettes de sirop" ont façonné la vision québécoise du printemps. Printemps qui n'en est pas un sans la fameuse "partie de sucres"!

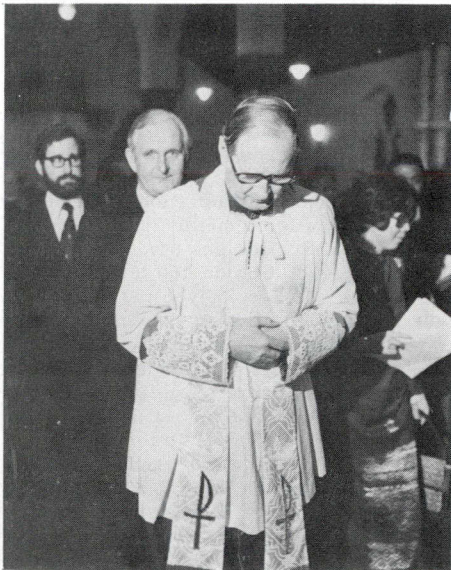
Direction générale du tourisme



## Le Canada fête le Jour du Commonwealth



*Service religieux, 13 mars 1977, Christ Church Cathedral – M. Madhu Sahasrabudhe, chef hindouiste du Canada et spécialiste en alimentation au ministère de l'Agriculture, lit un passage en sanskrit du Bhagavad Gita; un professeur d'Osgoode High School, Mrs. Chandra Beedakhee lit le même passage en anglais.*



*Parmi les dix représentants de religions différentes dont la présence témoignait de la diversité et de l'affinité spirituelle du Commonwealth, se trouvaient Mgr Morin, évêque catholique du diocèse d'Ottawa qui a lu, en français, un passage de l'Ancien Testament; le haut-commissaire britannique, Sir John Johnston, qui l'a lu en anglais, et le rabbin, M. Donalâ Gerber, en hébreux.*

Pour marquer le Jour du Commonwealth, qui avait lieu le 14 mars, des membres de la Société royale du Commonwealth, les hauts-commissaires accrédités au Canada, et des jeunes de divers pays de l'Association ont assisté, la veille, à un service oecuménique qui fut suivi d'un déjeuner donné dans les salons du Parlement. Les célébrations se sont terminées, le lendemain, au ministère des Affaires extérieures, par "un dîner du Commonwealth" au cours duquel les invités ont pu goûter aux spécialités culinaires des 36 pays membres.



*Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures accueille le haut-commissaire de Tanzanie, Chef Mwinamila Lukumbuzya et son épouse (photo du haut), et le haut-commissaire du Ghana, M. Alex N. Abankwa et sa femme (photo du bas).*





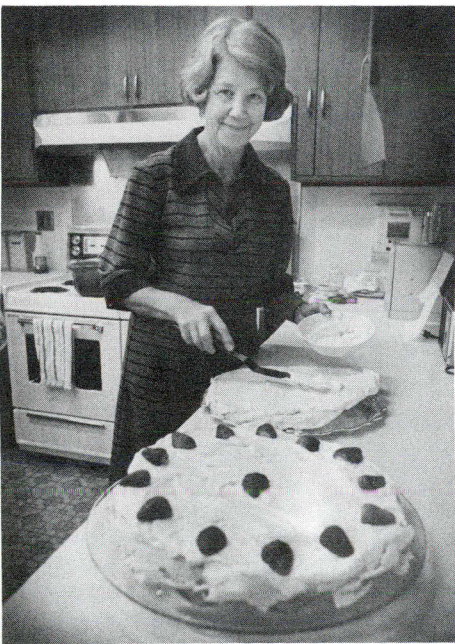
M. Les Powis, membre de la Royal Commonwealth Society d'Ottawa, et le haut-commissaire du Lesotho goûtent aux différentes spécialités culinaires.

Mme Henry Tambia et Mme Arthur Abeyawardena, de Sri Lanka, à la table des desserts.

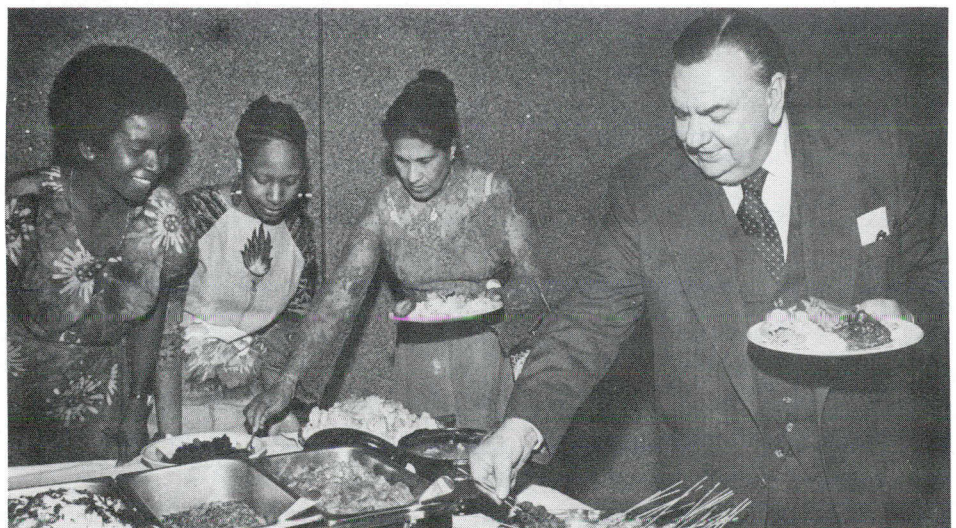
Le haut-commissaire de Trinidad-et-Tobago, M. Mathew Ramchanran (doyen des hauts-commissaires et président d'honneur du comité organisateur) goûte le punch au rhum qu'ont pu apprécier les 250 invités à leur arrivée au "dîner du Commonwealth" qui a eu lieu le 14 mars, au ministère des Affaires extérieures à Ottawa.



Quelques-uns des invités qui prirent part à la réception donnée par les pays antillais, avant le dîner. On reconnaît (au centre) Mme Renée Talalla, de Malaisie, coordinatrice du groupe diplomatique, et M. Dominick Sarsfield du Canada, président du programme de réception.



Mme Eyre (femme du haut-commissaire de la Nouvelle-Zélande), avait préparé un dessert très connu de son pays, le délicieux "pavlova".



(De gauche à droite) Yella Cofie, (étudiante ghanéenne) et Stella Lukumbuzya (fille du haut-commissaire de Tanzanie) invitent Mme Ramcharan (femme du haut-commissaire de Trinidad-et-Tobago) et M. Jamieson, à déguster les mets appétissants.

### Nomination de M. Michel Dupuy à l'ACDI

M. Michel Dupuy, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures, a été nommé président de l'Agence canadienne de développement international en remplacement de M. Paul Gérin-Lajoie. Cette nomination est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars dernier.

M. Dupuy occupe aussi les fonctions de coprésident adjoint de la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI) et continuera d'assumer ces fonctions jusqu'à ce que cette dernière mette fin à ses activités plus tard cette année.

La nomination de M. Dupuy couronne de nombreuses années de participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique canadienne d'aide, et de dévouement à la promotion d'un nouvel ordre économique international. Entré au ministère des Affaires extérieures en 1955, après un séjour au Bureau du Conseil privé en 1954, M. Dupuy a



M. Michel Dupuy  
nouveau président de l'ACDI

occupé de nombreux postes diplomatiques jusqu'en 1971, alors qu'il est devenu sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures.

M. Gérin-Lajoie, dont le nouveau poste sera annoncé plus tard, termine un mandat de 5 ans à l'ACDI, durant lequel le niveau de l'aide canadienne a triplé, passant de 334 millions \$ à 1 milliard de dollars.

### Décorations pour actes de bravoure

Trois Étoiles du Courage, dont deux à titre posthume, seront décernées par le gouverneur général, M. Jules Léger, pour reconnaître les actes de bravoure de certains Canadiens.

Les trois décorations canadiennes pour Bravoure furent instituées en 1972; ce sont: la Croix de la Vaillance, la plus élevée des décorations; l'Étoile du Courage et la Médaille de la Bravoure.

Mme Kathryn Pantou d'Oakville (Ontario) a mérité l'Étoile du Courage à titre posthume, en sauvant la vie d'une fillette de six ans de la rivière Salt, près de Mesa en Arizona en 1973. L'enfant qui nageait près du rivage fut entraînée vers le large par le courant. Mme Pantou, au péril de sa vie, se lança à l'aide de Jennifer Hicks et parvint à tendre l'enfant à ceux qui se trouvaient sur la rive. Malheureusement Mme Pantou, entraînée par le courant ne put être tirée de l'eau et se noya.

L'Étoile du Courage est également décernée à M. Robert Bell et, à titre posthume, à T. Henry Creelman qui ont bravement tenté de sauver la vie de Glenn Watts, âgé de 12 ans, qui était tombé du barrage où il pêchait dans les eaux de la rivière Grande.

Ces trois personnes font partie d'un groupe de 10 qui ont mérité des décorations pour des actes de bravoure. Les sept autres personnes qui recevront la Médaille de la Bravoure sont: M. Ralph Barrett, de Hillsborough (Île-du-Prince-Édouard); Mlle Louise Boyce, de Drummondville (Québec); M. Luigi Demitri, de Vancouver (C.-B.); M. Howard Hatton, de Lumsden (Sask.); M. David Wesley Meyers, de Zephyr (Ontario); M. Perry Wayne McKinnon, de Delta (C.-B.) et M. Wylie Simmonds, de Fort Qu'Appelle (Sask.).

### Budget de placements de la SCHL: 1,8 milliard \$

Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines, M. André Ouellet, a annoncé que la Société centrale d'hypothèques et de logement dépensera environ 1,8 milliard \$ pour des projets d'habitations et autres projets connexes, au cours de 1977.

Un des éléments du budget de cette année pour lequel un montant beaucoup plus élevé a été attribué est le Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL). Pour 1977, la Société a prévu la somme de 107 millions \$ pour le PAREL, (61 mil-

lions \$ y furent consacrés l'an dernier). Cette année la Société prévoit d'aider à restaurer 22 500 maisons (16 500 en 1976).

Une autre forme très populaire d'aide à l'habitation, le Programme pour faciliter l'accession à la propriété (PAAP), sera maintenu cette année et la Société prévoit qu'un plus grand nombre de nouveaux propriétaires se prévaudront de l'aide du PAAP dont les prévisions budgétaires s'élèvent à 100,6 millions \$ cette année (80 millions \$ en 1976).

Une grande partie des fonds du PAAP sert au consentement de prêts en réduction de l'intérêt que la Société consent aux emprunteurs. Vu que les taux d'intérêt du marché sont inférieurs par rapport à ceux de l'an dernier, les sommes affectées au programme PAAP pourront aider un plus grand nombre d'emprunteurs en 1977. L'an dernier la Société a aidé 38 000 acheteurs de maisons neuves en vertu de ce programme.

A propos de ce budget de placements pour 1977, M. Ouellet a fait le commentaire suivant: "Les deux tiers de ce budget, soit environ 1,2 milliard \$, sont destinés à procurer une habitation au secteur de notre société qui en a le plus besoin. Qu'il s'agisse de fournir des fonds en vertu du PAAP pour aider les acheteurs d'habitations au cours de la première année où ils sont propriétaires, ou de contribuer avec les municipalités et les provinces à édifier des logements sociaux, nous avons toujours pour objectif d'aider les citoyens canadiens à se procurer une bonne habitation à un prix abordable."

● L'ambassadeur du Canada aux États-Unis, M. J.H. Warren, et le secrétaire d'État adjoint des États-Unis, M. Julius L. Katz, ont signé, le 28 janvier, un accord entre les deux pays concernant les pipe-lines de transit.

Cet accord assure dans les deux pays un régime de non-ingérence et de non-discrimination en ce qui concerne les pipe-lines actuels et futurs qui acheminent du pétrole ou du gaz naturel destinés à l'une des parties à travers le territoire de l'autre.

● Le ministre des Finances de la Saskatchewan a déclaré que la province devra affronter un déficit de plus de 50 millions \$ au cours de la présente année financière.

## La chronique des arts

### Le Ballet royal de Winnipeg à Montréal



Bonnie Wyckoff et Sylvester Campbell danseurs étoiles du Ballet royal de Winnipeg.

Après un passage remarqué au cours des Jeux olympiques l'an dernier, le Ballet royal de Winnipeg était de retour à la Place des Arts de Montréal les 31 mars et 1<sup>er</sup> et 2 avril derniers. La compagnie manitobaine a présenté à cette occasion trois oeuvres du chorégraphe argentin Oscar Araiz, et une oeuvre de son premier danseur soliste, Paddy Stone, originaire de Winnipeg. Le Ballet royal de Winnipeg a été présenté à Montréal dans le cadre de la saison 1976-1977 des Grands Ballets canadiens.

~ ~ ~

### Subvention à la revue "Vie des arts"

Le ministère des Affaires culturelles du Québec a accordé une subvention de 5 000 \$ à la revue *Vie des Arts* pour l'année financière 1976-1977.

Cette revue francophone est publiée à Montréal depuis 1956; elle est le reflet de l'expression artistique au Québec, puis au Canada. *Vie des Arts* s'efforce aussi d'informer ses lecteurs des grandes expériences artistiques de l'Amérique du Nord et des pays d'outre-mer. C'est une publication trimestrielle qui traite surtout des arts plastiques.

### Une mention honorable à Radio-Québec

Radio-Québec, l'une des sept sociétés de télédiffusion à représenter le Canada au 11<sup>e</sup> concours international du Prix Japon, a reçu une mention honorable pour l'émission que réalise Marcel Parent.

Le Prix Japon est un concours international de programmes éducatifs auquel ont participé cette année 92 sociétés de radio-télédiffusion de tous les continents. Au total, 166 program-

mes ont été soumis au jury de sélection.

Le Prix Japon lui-même a été remporté par la télévision japonaise; le Prix du ministre des Postes et des Communications du Japon, par la Finlande; le Prix Abe, par la France; trois prix spéciaux ont été décernés au Bangladesh, à Singapour et à l'Inde. Parmi les cinq mentions honorables décernées, deux l'ont été au Japon, une à la Tchécoslovaquie, une aux États-Unis et une au Canada (Radio-Québec).

### Le Théâtre des Pissenlits fait une tournée aux É.-U.

Grâce à une subvention du ministère des Affaires extérieures, le Théâtre des Pissenlits, première et seule compagnie professionnelle de théâtre pour enfants au Québec, effectuera au début d'avril une tournée de 15 jours dans cinq États de la Nouvelle-Angleterre, où résident plus de 600 000 Franco-Américains.

"Ti-Jean" et ses amis des *Ballons enchantés* sauront sans doute ravir les jeunes Américains tout comme ils ont su séduire déjà les petits Québécois, les Acadiens et les Louisianais.

#### Le spectacle

*Les Ballons enchantés*, c'est beaucoup de choses à la fois; c'est le folklore québécois...c'est l'adaptation d'un

conte d'Andersen...c'est une aventure en Chine...enfin, c'est "Ti-Jean" et ses amis de la forêt...dont Fleur de Lotus qu'il rencontre au pays du soleil levant, et Rossignol enchanté...qui connaît le secret du bonheur éternel; enfin, ce spectacle réunit tout un monde de fantaisie et de beauté.

Cette histoire fabuleuse a su plaire à plus de 800 000 spectateurs au cours des 1 200 représentations qu'à données le Théâtre des Pissenlits durant les sept années de son existence.

La troupe est sous la direction de Jean-Yves Gaudreault; la mise en scène, de Joseph Saint-Gelais; les costumes, décors et marionnettes, de Solange Legendre.



René Lemieux dans *Les Ballons enchantés*



Un déjeuner d'adieu organisé par les délégués du tourisme a été donné récemment à Tokyo en l'honneur de M. William R. (Bill) MacLean, gestionnaire de l'Office de tourisme du Canada, à Tokyo, pour ses années de service dans ce pays. Sur la photo, M. Honma, président de l'Association japonaise des agents de voyage, offre un OHZARA japonais à M. MacLean (à droite), avant son départ pour le

Canada où il a été nommé gestionnaire, à la direction de l'Expansion des marchés touristiques d'outre-mer.

## Nouvelles brèves

- Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines, M. André Ouellet, a annoncé que le programme fédéral d'aide pour l'accession à la propriété et le programme *Home Ownership Made Easy* (H.O.M.E.) de la province d'Ontario ont été combinés pour offrir une aide financière accrue à un plus grand nombre d'acheteurs à revenu modique en Ontario.
- Grâce à un octroi fédéral de plus de 2 millions \$, représentant la moitié du coût des travaux (pour passer sur les voies du CN, en direction de Deux-Montagnes), le boulevard Henri-Bourassa, une des artères principales de l'île de Montréal pourra être prolongé au moins jusqu'à l'autoroute 13, vers Mirabel. On aura ainsi une des plus longues voies est-ouest à Montréal: ce projet permettra de dégager plusieurs routes adjacentes.
- Pour la première fois depuis 20 ans, le président des chemins de fer Natio-

naux, M. Robert Bandeen, a fait part d'un profit pour sa compagnie; ce profit – d'environ 10 millions \$ – est peu considérable si on le compare aux investissements imposants du Canadien National, a-t-il expliqué, mais il marque un point de départ pour les chemins de fer Nationaux.

- Le *Thames Art Centre* de Chatham, en Ontario, accueillera ce mois-ci l'exposition "Sculptures rituelles de l'Afrique noire" – exposition itinérante du Musée des beaux-arts de Montréal –. C'est la treizième présentation de l'exposition à l'extérieur du musée. Les pièces viennent des pays suivants: Mali, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Haute-Volta, Cameroun, Libéria, Nigeria, Ghana, Guinée, Zaïre et Tanzanie. Elle ont été prêtées au musée par des collectionneurs montréalais.
- Le 12<sup>e</sup> Régiment blindé du Canada de la base de Valcartier (Québec), secondé par une batterie du 5<sup>e</sup> Régiment d'artillerie légère du Canada, également de Valcartier, a pris la relève, au début d'avril, du 3<sup>e</sup> Bataillon, *The Royal Canadian Regiment*, au sein du contingent canadien des Nations Unies affecté à des missions de maintien de la paix à Chypre.
- Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé la nomination de M. Roger Chartier au poste de consul honoraire du Canada à Acapulco (avec juridiction sur l'État de Guerrero), afin de répondre aux demandes d'aide consulaire que formulent le nombre sans cesse croissant de Canadiens qui visitent chaque année le Mexique.

## Les principaux... (suite de la page 2)

200\$ et maximum de 500\$ sera majoré en 1977 pour les parents.

Les contribuables pourront réclamer un crédit supplémentaire allant jusqu'à 50\$ pour chaque enfant à charge de moins de 18 ans résidant au Canada.

Le plafond de 500\$ sera maintenu de sorte que les avantages qu'offre cette mesure limiteront leur portée aux contribuables avec une famille nombreuse et à revenu faible.

La déduction pour frais relatifs à un emploi (3% des revenus et gages, et plafonnée à 150\$) sera portée à 250\$ à partir de 1977.

A elles deux, ces dispositions supprimeront tout impôt fédéral pour les salariés mariés ayant deux enfants à charge et gagnant moins de 7 360\$. Pour une famille de quatre enfants, ce seuil s'établit à 8 295\$.

## Autres mesures

Les règles concernant les Régimes enregistrés d'épargne-logement (REEL) seront resserrées. Le contribuable ne pourra contribuer à un REEL si le conjoint avec qui il vit possède une maison. L'ameublement ménager ne donnera plus droit à l'utilisation en franchise des fonds d'un REEL.

La plupart des réductions temporaires de droits dont bénéficie une vaste gamme de produits de consommation seront prolongées d'un an jusqu'au 30 juin 1978.

Certaines concessions tarifaires seront appliquées aux importations de pays en voie de développement à la suite des discussions. Elles toucheront, entre autres, le café, le concentré de jus d'orange et les bananes.

## Situation financière et perspectives

Les propositions budgétaires diminueront de 1,17 milliard \$ les impôts fédéraux des particuliers et des sociétés en 1977-78.

D'après les estimations, les besoins financiers du gouvernement du Canada, compte non tenu des opérations de change s'élèveront à 6,4 milliards \$ en 1977-78.

Pour l'ensemble de l'année 1977, le produit national brut dépassera sans doute d'environ 4% ou plus, en volume, et de 11%, en valeur, le niveau de 1976.

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*